

Notes de lecture

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE





E. Biénabe, A. Rival, D. Loeillet (éds)Développement durable et filières tropicalesÉditions Quae, 2016, 336 pages

Accroissement et diversification de la demande alimentaire, intensification écologique de l'agriculture, prise en compte du changement climatique constituent autant d'enjeux auxquels sont aujourd'hui confrontées productions et filières agricoles. Celles-ci, face aux préoccupations socio-environnementales que soulève leur expansion, sont de plus en plus à l'initiative de démarches de développement durable.

Dans ce contexte, où dynamiques agricoles et agroalimentaires doivent combiner des enjeux tant économiques que sociaux et environnementaux, le Cirad et l'AFD présentent cet ouvrage qui se propose de traiter la problématique du développement durable à travers les filières agricoles tropicales (agriculture, élevage, forêt).

Ce travail collectif et pluridisciplinaire, issu de recherches du Cirad et des expériences en développement de l'AFD sur la durabilité des agricultures du monde tropical, s'intéresse aux modes d'articulation entre filières et développement durable, et plus précisément aux interactions entre filières et territoires dans les pays du Sud. Les filières y sont appréhendées sous quatre angles, qui constituent les parties de l'ouvrage : filières comme vecteurs de développement, espaces d'innovation, objets d'évaluation et cadres de régulation du développement durable.

La première partie porte sur la filière comme vecteur de développement, à des échelles différentes, allant des acteurs individuels aux actions collectives, des territoires aux politiques publiques. Elle revient utilement sur l'origine du concept de filière et sur l'historique des liens entre politiques de développement et filières, montrant comment ces dernières représentent un type particulier de développement, selon une logique de spécialisation produits-territoires, de division du travail entre plusieurs acteurs et d'efficacité économique, logique qui prend souvent peu en compte les questions de durabilité environnementale et sociale. Cette partie met notamment en évidence la nécessité d'une action collective renforcée, pour une meilleure insertion des producteurs dans les marchés et une répartition améliorée de la valeur ajoutée entre les acteurs engagés dans une stratégie de développement commune.

Dans la deuxième partie, les filières sont envisagées comme des espaces d'innovation

pour le développement durable. Quelles sont les contributions de la recherche à l'innovation dans les filières ? Comment évoluent pratiques, dispositifs de recherche et modes de partenariat pour l'innovation ? Ces questions sont abordées à partir de l'expérience du Cirad en matière de systèmes de cultures, d'amélioration génétique des plantes ou encore de procédés de transformation alimentaire et non alimentaire.

La troisième partie se place résolument dans la perspective de la transition énergétique, en s'intéressant à la place croissante prise par la bioénergie (nouvelles formes de valorisation de la biomasse) dans de nombreuses filières agricoles et forestières des pays du Sud, l'énergie n'étant plus un sous-produit mais devenant un co-produit de ces filières.

La partie suivante s'intéresse aux filières comme objets d'évaluation. Une approche méthodologique de l'évaluation de leur contribution au développement durable y est développée, avec un accent mis sur les analyses du cycle de vie (ACV), méthode de comptage indirecte à partir de références moyennes enregistrées, conçue pour évaluer les impacts tout au long d'une filière. Les ACV environnementale et sociale apparaissent ainsi comme des méthodes prometteuses pour l'étude de filières, d'abord parce qu'elles permettent des comparaisons de scénarios pertinentes pour une même filière, en intégrant les transferts d'impacts. Ensuite parce qu'elles sont aisément assimilables aux différents maillons d'une filière et présentent une bonne articulation avec un raisonnement en filière. Plus globalement, cette partie s'attache à présenter les nouveaux défis de l'évaluation, qui doit intégrer les trois dimensions (économique, environnementale et sociale), ainsi que la grande diversité des territoires.

Dans la cinquième et dernière partie, les filières sont abordées comme des cadres de régulation. Ces pages traitent des nouvelles formes de gouvernance privée et publique mises en oeuvre, à des fins de durabilité, par l'agriculture et ses filières. Il s'agit à la fois des stratégies de responsabilité sociale et environnementale (RSE) des filières agro-industrielles, des paiements pour services environnementaux nationaux (PSE) des États et des démarches volontaires environnementales des agro-industries (standards et certifications de durabilité, moratoires, accords « zéro-déforestation »). Les études de cas présentées montrent l'insuffisance des dispositifs volontaires pour pallier totalement les conséquences sociales et environnementales du développement agro-industriel et l'importance du rôle de régulation de l'État. Elles mettent aussi en évidence qu'au-delà de la gouvernance des filières, se pose la question de nouveaux modèles de développement territorial durable, incluant le local dans le global et en corollaire, celle des accords à trouver entre les différents acteurs publics et privés. Une démarche intégrée est proposée, entre approche territoriale et filières, pour concevoir les PSE, instruments de l'action publique destinés à favoriser la transition écologique dans le monde rural.

La conclusion de l'ouvrage revient sur la nécessité de dépasser les découpages sectoriels – et donc l'organisation de la production en filières spécialisées – et d'ajouter la dimension territoriale, pour assurer un développement plus durable. De nouvelles perspectives de recherche sont ainsi évoquées, pour amplifier les croisements entre approches : l'enrichissement des ACV par des réflexions sociales et territoriales, ou encore les systèmes alimentaires durables à différentes échelles (globale ou territorialisée).

Christine Cardinet
Centre d'études et de prospective
MAA
christine.cardinet@agriculture.gouv.fr